

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Éluë), Franck MICHEL, Adjoint au Maire, Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Marie-Cécile BALOGÉ, Joël CHATE, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Pascale RIVAUD, Laurent SARRAUD, Jean-Claude SIGOIGNE, Pierre VALENTIE, Christine UBERTI Michèle VALIN, Thierry WELTER.

Excusés : Michel BARRE, Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale, Marc BILLARD, Claude DUCORNETZ, Eric FOUCAUD, Magali HAUTENAUVE, Odile HILLERET-MENARD, Thierry HOSPITAL, Régis MOINARD, Bernard PENICAUD, David PICARD, Stéphane RAYNEAU, Claudette SIMONNET, Roselyne VILLEMUR.

Absents : Sylvie BAULT, Monique BALIROS-PAIN, Dominique CLOUZEAU, Erwan DOITTEAU, Dominique FORT, Estelle LACAYRELLE, Viviane PIQUEREAU, Thierry SEGURET, Josiane THIELL-DABBERT, Francis VACKER.

Agents municipaux : Sophie VAUCELLE, Mairie de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, Bénédicte GABRIEL, Direction Vie participative.

Public : 20 personnes + 1 journaliste

Accueil des participants par les co-présidentes.

Marylène FOURNIER rappelle l'ordre du jour :

1/ Bilan des actions réalisées de septembre 2009 à juin 2010 (Retour sur les réalisations en images)

2/ Point sur les projets des groupes de travail et perspectives 2010-2011

1/ Aire de jeux de Massujat : lancement 3ème tranche

2/ Vie quotidienne

3/ Plateau de Champommier

4/ Écologie urbaine : les projets TECIVERDI

5/ Vivre ensemble

3/ Informations diverses d'actualité – Parole aux habitants

1/ Bilan des actions réalisées de septembre 2009 à juin 2010

Cette dernière réunion de l'année 2009-2010 permet de faire le point sur les projets, mais également sur l'ensemble des réalisations du Conseil de quartier des 10 derniers mois.

1/ Crédits d'investissement :

*** Aire de jeux de Massujat : Elle a été définitivement livrée le 15 juin**

Cet espace a été financé par le Conseil de quartier sur ces crédits 2009, à hauteur de 90 000 €, pour un montant total de 180 000 €.

*** Rue de Champommier :**

Réfection du passage derrière la piscine pour implanter un revêtement qui permette l'accessibilité de tous. La réalisation est prévue avant fin juillet.

Montant de l'aménagement : 10 000 €.

*** Implantation de Tables de ping-pong :**

A l'initiative du Conseil de quartier, 4 tables de ping-pong vont être installées sur les 4 aires de jeux du quartier : Square Germaine Clopeau, Bassin d'orage de l'avenue de Limoges, Aire de jeux de Champommier, CSC de Goise-St Florent (Massujat). L'implantation est prévue dans l'été.

Montant de l'aménagement : 8 800 €

2/ Crédits de fonctionnement :

Différents événements ont été organisés entre octobre 2009 et juin 2010 :

*** 15 novembre : Premier Troc-plantes** organisé à l'Ecole F. Buisson, une première édition qui a rencontré son public, de nombreuses personnes curieuses de découvrir le principe. Ce jour-là, ont entre autres été proposées des parlottes sur divers thèmes et des inscriptions pour les « jardins partagés », opération de mise en relation de propriétaires de jardins qui n'ont plus le temps ou la force de s'en occuper, avec des familles qui elles, aimeraient avoir un terrain à jardiner. Ce projet est porté par le CSC des 2 Champs, en lien avec le conseil de quartier.

*** 17 et 18 décembre : Quartier en fête** organisé en partenariat entre la commission vivre ensemble, le CSC 2 Champs et le lycée professionnel G Barré (crédits de fonctionnement 2009 : 2000€). A l'initiative de la commission vivre ensemble, les 3 partenaires ont organisé un événement sur 2 jours, le 17 au lycée (concert) et le 18 au CSC (animations, repas,...).

*** 20 mars :** Participation sur la communication pour **la Course de Goise** avec le CSC Goise-St Florent (crédits 2010 : 200 €).

*** 26 mars :** Partenariat avec l'événement du CSC de Goise-St Florent « **Nuit blanche en couleurs** » (1000 €).

*** 27 mai : Partenariat avec le CSC 2 Champs et la Cie du Sablier « Assise dans la ville »**, un apéritif a été offert par le Conseil de quartier à l'occasion de la rencontre entre la compagnie et les habitants du quartier. Cet événement avait lieu le même jour que la Fête des voisins.

*** 4 Événements du Conseil de quartier pour Téciverdi :**

- **Projet de concours photo « La bonne paire »** relayé par la Nouvelle République.
- **du 5 au 27 juin : 5 visites d'habitats en bois** sur Niort
- **18 juin : A la découverte des haies du golf** (événement annulé par manque de communication et de participants).
- **19 juin : Marché sylvestre** dans les rues piétonnes du centre-ville (2200 €)

Concernant l'ensemble de ces projets, le groupe de travail n'a pas encore réalisé le bilan, mais il est déjà possible d'affirmer que le marché sylvestre a été une réussite. Il a été conduit jusqu'au bout, malgré tous les aléas et grâce à une quinzaine de personnes qui se sont investies bénévolement depuis le mois d'avril.

C'était la première fois que le Conseil de quartier mettait en œuvre une action à caractère économique. Le retour de la part des participants est très positif : nombreuses adhésions pour les associations, nombreux contacts pour les organismes et ventes pour les commerçants et artisans. Il est d'ailleurs important de souligner, à une heure où les questions d'éthique, de commerce équitable ou responsable se posent, que tous les exposants présents mènent leurs activités à Niort ou sur un secteur géographique proche.

C'était également la première fois que le Conseil de quartier avait décidé d'organiser un événement en dehors des « frontières » du quartier. Ce choix a très certainement contribué à la réussite du marché en terme de fréquentation.

Pour les autres événements, il semblerait que la communication n'ait pas toujours été suffisante ou bien relayée pour toucher le public intéressé. Par exemple, la découverte des haies du golf a été annulée par faute d'inscription.

2/ Point sur les projets des groupes de travail et perspectives 2010-2011

1/ Aire de jeux de Massujat

Le groupe de travail propose de lancer l'étude de faisabilité pour la 3^{ème} tranche en lien avec les services techniques de la ville (bureau d'études des espaces verts).

Il est rédigé une fiche de proximité pour lancer l'instruction au sein des services.

La Direction de la Vie Participative indique que 2 dates ont été retenues pour l'inauguration de l'aire de jeux dans l'agenda de Mme Le Maire : il s'agit du vendredi 3 ou lundi 6 septembre à 18h. Les conseillers de quartier retiennent le lundi 6 septembre.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- Certains conseillers rappellent qu'il existe d'autres projets d'aménagement sur le quartier et qu'il sera nécessaire de définir des priorités en fonction de l'enveloppe d'investissement du Conseil de quartier. Pour rappel, la 1^{ère} tranche de l'aire de jeux avait représenté 90% de l'enveloppe de 2009 (90 000 €).

- En quoi consistent les 2^{ème} et 3^{ème} tranches ?

Pour la 2^{ème} tranche, il s'agit de l'implantation derrière la première aire d'un espace de jeux prévu pour les 6-12 ans, alors que la 3^{ème} est destinée au 12-14 ans.

2/ Vie quotidienne

1/ Point sur les dossiers en cours

Les référents de la commission reviennent sur les différents sujets qui avaient déjà fait l'objet de demandes, lors des derniers Conseils de quartier.

- Rue G. Lasseron :

Il a été demandé de réaliser une étude de faisabilité pour la réfection des trottoirs sur l'ensemble de la rue, régulièrement fréquentée par les résidents du Foyer des genêts, dont la plupart se déplacent en fauteuil.

Sur l'ensemble de la ville, la Direction des Espaces Publics a la mission d'aménager des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite à l'échéance 2015 pour répondre aux obligations légales imposées par la loi handicap de février 2005.

Les rues et voies traitées en priorité sont celles qui rejoignent l'ensemble des établissements qui accueillent du public (établissements scolaires, équipements culturels et sportifs, administrations,...)

La rue G. Lasseron fait partie de ces voies prioritaires ; la demande de réfection des trottoirs énoncée par le Conseil de quartier ne fera qu'aller dans le sens des aménagements programmés au sein de la Direction des Espaces Publics.

Il est également indiqué qu'il est prévu que le quartier de Goise-Champommier-Champclairot soit le premier périmètre géographique pris en charge.

- Rue Abbé de l'Épée / rue F. Gaillard :

A la fin de l'année 2008, les conseillers de quartier ont relayé la demande de riverains du quartier d'ouvrir un passage pour les piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite et cyclistes dans le muret qui sépare les 2 impasses Abbé de l'Épée et F. Gaillard, afin de rendre

l'accès vers les commerces et équipements de Champclairot plus sécurisé pour ce type de déplacements.

Depuis le début d'année 2010, la rue F. Gaillard n'est plus une voie privée, la Direction de la Vie Participative a par conséquent pu solliciter les riverains des 2 côtés du muret (ainsi que ceux de la rue A. Texier) par la distribution d'un info-quartiers pour leur présenter le projet du Conseil de quartier et collecter leur avis sur la réalisation de ce passage.

La Direction de la Vie Participative présente une synthèse des résultats de cette enquête (qui s'est achevée le 21 juin dernier) :

92 questionnaires distribués	57 réponses	=> 62% réponses
------------------------------------	----------------	--------------------

oui	non
14%	86%

oui :

Condition : rendre inaccessible le passage aux 2 roues motorisées

non :

- Perte de la tranquillité pour ces impasses - Suppression de places de stationnement (devant le muret des 2 côtés, mais plus particulièrement côté F Gaillard) - Augmentation de l'insécurité provoquée par l'ouverture du muret (syndic)
--

De plus, dans les messages de réponse reçus par la Direction de la Vie Participative, il a été indiqué à plusieurs reprises la satisfaction des riverains de pouvoir être consultés pour ce genre de projet dans leur rue.

Questions et réactions des conseillers et du public :

Plusieurs riverains des 2 rues sont présents et souhaitent exprimer leur point de vue :

- Certains redoutent qu'il soit réalisé une ouverture du muret pour les véhicules suite à celle pour les piétons.

A. DEFAYE répond qu'il n'est absolument pas question d'ouvrir aux véhicules, ce n'est pas dans la logique de la demande du Conseil de quartier, il s'agit bien de proposer une alternative aux déplacements en voiture par la création d'un nouveau cheminement exclusivement pour les piétons.

- Une grande majorité de riverains insiste sur le désir de conserver la tranquillité qu'ils connaissent actuellement dans leur impasse. L'ouverture du muret permettant le passage de 2 roues motorisées mettrait fin à ce calme que nombre de riverains ont choisi en s'installant dans ces impasses. Il est rappelé que la plupart des maisons individuelles sont conçues à l'américaine (sans clôture autour du jardin).

F. MICHEL indique qu'il existe des solutions techniques pour empêcher le passage des 2 roues motorisées (le dispositif implanté sur la passerelle à Pré-Leroy pour rejoindre la presqu'île Biscarra est évoqué).

- Une personne, représentant le syndic de co-propriété de la résidence rue F. Gaillard, lit le courrier envoyé au nom de l'ensemble des propriétaires de la résidence en réponse à l'enquête : il y est exprimé le refus catégorique d'ouverture du muret. Selon les membres du syndic, cet aménagement engendrera nécessairement la montée de l'insécurité dans les 2 rues (terme de « malfrats » énoncé).

Les élus se disent choqués par les propos tenus, expriment leur opposition à un tel discours pour les raisons suivantes :

- Les propos entendus ne reflètent pas la réalité de la vie à Niort,
- à Niort les chiffres de la délinquance sont en baisse,
- on ne peut pas désirer trouver en milieu urbain la tranquillité de la campagne,
- circuler dans une ville permet de créer le lien entre les habitants, de faire fonctionner les services, de développer l'activité commerciale,...

Les conseillers de quartier réagissent également à l'encontre de propos tenus par le syndic :

- si toutes les rues étaient des impasses, la ville perdrait tout son sens,
- Mais où sont les malfrats ? Niort n'est pas à l'image de ce qui est écrit dans ce courrier,
- le Conseil de quartier souhaite réaliser des projets pour répondre à des demandes qui relèvent de l'intérêt général. Cette proposition d'aménagement en est un exemple concret : permettre une circulation sécurisée pour tous les piétons.

- Qu'en est-il de la proposition d'aménager un rond point sur le carrefour Ste Catherine, Champclairot, F. Gaillard, proposé dans le courrier du syndic ?

A. DEFAYE répond que cette proposition n'est pas d'actualité et que la municipalité n'a pas vocation à aménager un rond point sur toutes les rues où des conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse.

L'ensemble des membres du Conseil de quartier souhaite poursuivre le projet. Il est proposé que les services techniques viennent présenter le plan d'aménagement lors du prochain Conseil de quartier en octobre et que les riverains soient invités à cette réunion.

2/ Point sur les nouveaux dossiers

Les membres de la commission présentent les projets pour 2010-2011, choisis en lien avec le recensement de l'état des rues réactualisé sur le quartier de Champclairot.

- Allée des Capucines

Une habitante de l'Allée était présente au dernier conseil de quartier et s'est entretenue avec M. FOURNIER à l'issue de celui-ci. Les riverains souhaitaient vivement un aménagement de la circulation sur cet axe, qui est l'objet de fréquents accrochages entre automobiles. Il convient également d'aménager un espace pour les piétons et les poussettes car cet axe est très utilisé par les habitants du quartier pour se rendre à l'école Jean Jaurès.

Il est rédigé une fiche de proximité pour lancer l'instruction au sein du Bureau d'études voirie de la Direction des Espaces Publics. Il est indiqué que l'allée des Capucines fait également partie des voies du quartier à traiter en priorité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cependant, les conseillers souhaitent que l'étude sur la sécurisation soit faite le plus tôt possible sans attendre le plan accessibilité.

- Rue G Clémenceau – Abords de l'Ecole primaire Jean Jaurès

Après l'aménagement de la sortie de l'école maternelle, il est souhaité par les membres de la commission une sécurisation de la sortie de l'école primaire.

Au regard des plans et vues aériennes du secteur, une réflexion doit être menée en concertation avec la direction de l'école, les parents d'élèves, les riverains et les services techniques de la mairie. Un des conseillers de quartier qui est parent d'élèves dans cette école, se propose de faire le lien entre le conseil et l'école.

Plusieurs éléments mettent à mal la sécurité aux abords de l'école :

- le stationnement anarchique des véhicules aux entrées et sorties de l'école
- la vitesse excessive des véhicules qui longent l'école
- le manque de visibilité sur le secteur en terme de cheminement des piétons, de stationnement, d'espace dédié à la dépose-minute,...
- il manque devant cette école dans laquelle il y a pourtant une classe d'intégration scolaire (CLIS) un arrêt de bus, voire une plate-forme adaptée aux personnes à mobilité réduite et pouvant accueillir la navette TPMR. Les arrêts de bus sont distants de plus de 300 m, alors qu'il y a aussi le centre régional de tennis de table à proximité, et des constructions récentes dans la rue.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- Il est important de rappeler que la population dans ce quartier est vieillissante et que le taux de fréquentation de l'école baisse chaque année. L'idée de mettre en place un pédibus, qui a déjà été évoquée à plusieurs reprises, pourrait permettre de créer des liens intergénérationnels, en recrutant des habitants du quartier pour accompagner les enfants.

Les membres de la commission décident par conséquent de poursuivre les réflexions avant la rédaction d'une fiche de proximité.

- Abords du collège Ph de Commynes :

Suite à l'intervention d'un parent d'élève à la fin du Conseil de quartier de janvier dernier, les conseillers de quartier se sont rendus à des horaires différents sur le secteur et ont constaté :

- le manque de discipline des parents d'élèves lors de la dépose de leurs enfants
- le manque d'éclairage

Il a été remarqué que le panneau pour indiquer la zone 30 est peut-être un peu trop près de l'entrée du collège, dans le sens « stade-centre de tri ».

Dans l'ensemble, le secteur dispose déjà d'aménagements qui contraignent les véhicules à circuler à faible vitesse et à ne pas se stationner de manière sauvage.

La Direction de la Vie Participative indique que les 2 remarques (panneau et éclairage) vont être relayées auprès des services concernés.

3/ Recensement de l'état des rues – quartier de Champommier

Les membres de la commission lancent un appel à candidature pour démarrer le recensement des rues de Champommier pendant l'été.

4/ Divers

- Sur le quartier, 8 panneaux de communication de la ville sont implantés, mais ils ne sont plus utilisés et sont en très mauvais état. Le Conseil de quartier souhaiterait savoir s'il serait possible de les utiliser de nouveau pour assurer la communication de ses activités. Dans ce cas, il serait nécessaire de réhabiliter ces panneaux et éventuellement d'en déplacer 2 sur le secteur de Goise – Becquerel.

Les co-présidentes indiquent que le Comité consultatif inter-quartiers travaille également sur la communication générale des Conseils de quartier en direction des Niortais et cette idée de réutilisation de ces panneaux sera soumise lors de la prochaine réunion.

3/ Zone de Champommier

Concernant la rue de Champommier :

Suite aux résultats de la concertation auprès des riverains qui faisaient part du projet de marquage des places de stationnement au sol en quinconce, le bureau d'études a revu sa proposition d'aménagement :

- le plan final conserve 35 places de stationnement (Plus du double par rapport à la première proposition qui était de 15 places)
- des barrières seront implantées sur le trottoir à tous les endroits où il n'y a pas de stationnement prévu, afin d'éviter que des véhicules soient garés à cheval sur le trottoir.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- Des riverains présents réagissent positivement à la nouvelle proposition mais rappellent que leur gêne principale réside dans le stationnement des bus le long du trottoir à partir de la piscine qui déborde largement sur les entrées des premières maisons avoisinantes.
- Il est rappelé que la rue de Champommier ne s'arrête pas au stop du croisement avec la rue Brisson, il aurait été souhaitable d'aménager jusqu'au bout de la rue, où de nombreux enfants circulent également pour se rendre à pied à l'école.

Il est demandé au conseil de quartier une participation financière de 9 500 € pour cet aménagement. Le conseil vote la somme demandée à l'unanimité. Les travaux seront réalisés rapidement, étant donné que la réfection des trottoirs sur l'ensemble de la rue est programmée début juillet et que par conséquent la pose des barrières se fera en même temps.

4/ Ecologie urbaine

1/ Suite et fin des projets dans le cadre de Téciverdi

Un dernier projet avait été envisagé dans le cadre du festival, touchant le thème de l'arbre. Il s'agit de proposer aux Niortais qui le souhaitent d'identifier les variétés d'arbres fruitiers (pommiers ou poiriers) dans leur jardin. Peu de gens savent quelle variété ils possèdent.

Cette animation se fera en septembre/octobre au moment de la fructification, qui permet la reconnaissance des espaces et des variétés ; c'est la raison pour laquelle il n'était pas possible d'organiser ce projet en amont du festival.

L'animation est réalisée en partenariat avec l'association « Les croqueurs de pommes » dont les bénévoles viendront à la demande chez les particuliers pour le recensement. Il suffit de s'inscrire auprès de Sophie, l'agent de la mairie de quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

Les croqueurs de pommes demanderont aux propriétaires l'autorisation de prendre des greffons dans les cas où les fruitiers seraient des variétés rares.

3/ Troc-plantes en octobre

Après une visite de jardins du quartier au printemps 2009, un troc plantes à l'automne suivant et un marché sylvestre organisé au centre ville de Niort en mai dernier, le conseil de quartier de Goise-Champommier- Champclairot continue ses animations à caractère écologique et propose un « TROC au JARDIN » sous le préau de l'école Ferdinand Buisson, le dimanche 17 octobre 2010 de 13 h 30 à 17 h30.

On pourra venir avec ses plantes, ses boutures, ses graines, ses récoltes de noix, mais aussi ses outils, ses livres et magazines de jardinage à échanger, ses propositions de jardin à partager. Toutes les informations complémentaires auprès de la mairie de quartier de Goise-Champommier-Champclairot : 05 49 05 34 93 l'après midi.

Il est prévu 3 temps de "parlottes" :

14 h : les espaces verts dans notre ville (sous réserve).

15 h : La trame verte dans la ville (suite conférence de H. Reeves)

16 h : Le Bois Raméal Fragmenté (bois broyé) au jardin.

En parallèle, les conseillers souhaiteraient organiser une conférence « Plus de biodiversité dans nos pelouses » par Michel Gallais, ancien responsable des espaces verts de Marans, a priori dimanche 7 novembre à 15h, à la salle du CSC de Goise-St Florent."

Les dates, et en particulier la seconde, ne sont pas encore complètement calées, les membres du groupe de travail se rencontrent prochainement pour organiser ces 2 animations.

5/ Vivre ensemble

1/ Apéro et repas partagé « Assise dans la ville » : 28/05, bassin d'orage avenue de Limoges

Parmi les membres de la commission, plusieurs suivent l'avancée du projet de la Compagnie du Sablier « Assise dans la ville ». Ce dernier temps de rencontre avec les habitants avant la fin de l'année scolaire, était l'occasion pour le Conseil de quartier d'être à l'initiative de l'invitation pour l'apéritif et le repas partagé.

Une cinquantaine de personnes ont pris part à ce temps de convivialité, Mme le Maire est également passée saluer les participants.

2/ Autres projets

Les membres de la commission souhaitent lancer 3 propositions de projet en lien avec les centres socioculturels, les lycées, ... :

- Autour des 4 nouvelles tables de ping-pong prochainement implantées sur l'ensemble du quartier, il serait intéressant d'organiser un tournoi au printemps 2011 et d'y associer aussi des sportifs handicapés, ainsi que des champions issus du CRT de la rue Georges Clémenceau tel Emmanuel LEBESSON.
- En lien avec le lycée G Barré, il est envisagé d'organiser une animation de démonstration de rollers a priori un mercredi après-midi.

Les membres de la commission proposent de relancer la course des enfants dans le cadre du projet de la course des 10 km de Goise.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- Cette dernière proposition suscite des réactions au sein des conseillers : il s'agit d'une organisation lourde et complexe. Les conseillers de quartier proposent de se rabattre sur une action autour de la prévention routière, idée retenue par les membres de la commission.

6/ Point sur le budget du Conseil de quartier de 2010

Ce point est présenté sous réserve du vote du budget municipal (le lundi 29 mars, 18h).

Investissements	Fonctionnement
Disponible : 100 000 €	Disponible : 50 000 €
Votés : Revêtement derrière piscine : 10 000 € Tables ping-pong : 8 800 € Sécurisation cheminement piétons rue de Champommier : 9 500 € Total : 28 300 €	Votés : CSC Goise-St Florent (Course+nuit blanche) : 1200 € Pot Assise dans la ville : 250 € Marché sylvestre : 2200 € Total : 3650 €

4/ Informations et questions diverses d'actualité

1/ Paroles aux habitants

Les personnes du public qui le souhaitent sont invitées à poser des questions, exprimer leur avis concernant le quartier :

- Est-il prévu un projet sur l'ancien site de la SEITA ? il est proposé l'aménagement d'un parc.

F. Michel répond qu'un projet initié par des promoteurs privés avait été présenté en mars 2009 devant le Conseil de quartier. Sur cet espace, dont la superficie est de 5,7 Ha, il avait été envisagé un éco-quartier avec 120 maisons en bois, une superette, une galerie commerciale (la

municipalité avait suggéré de faire s'implanter des activités et services inexistantes sur le quartier).

Une prochaine rencontre est prévue en septembre-octobre ; sur une partie de l'espace, la CAN doit construire un bassin d'orage.

Pour précision, le terrain n'appartient pas à la ville et avant tout projet d'aménagement, une phase de dépollution du site doit être réalisée.

- Que va devenir la caserne des pompiers rue Baujet ?

Il reste encore des logements occupés. Jusqu'à la fin 2012, Un des hangars de la caserne stocke le chapiteau acquis par la ville. Pendant les travaux du Fort Foucault, le lieu hébergera les artistes en résidence dans les 16 à 18 logements.

L'idée qui se profile pour 2012 consiste en une opération de construction de 40 logements (à 50% sociaux et 50% en acquisition à la propriété).

2/ Information Projets Téciverdi des Conseils de quartier

A l'occasion de Téciverdi, les Conseils de quartier proposent des actions au sein de leur quartier et au-delà. Afin de tisser le lien entre les 9 conseils de quartier de la ville, la Direction de la Vie Participative a souhaité assurer une information sur les actions organisées dans ce cadre. Voici les prochaines dates à retenir :

• **Conseil de quartier Tour-Chabot Gavacherie - Dimanche 27 juin - 16h - Parc de la Tour-Chabot** : Vernissage de l'exposition photo « La peau des arbres » (Exposition installée jusqu'au 4 juillet)

• **Conseil de quartier Clou-Bouchet - Vendredi 2 juillet** : 10h > 19h, « D'arbre en arbre » Plusieurs lieux sur le quartier du Clou-Bouchet.

• **Conseil de quartier de St Florent - Vendredi 2 juillet - 18h - CSC Chemins Blancs** : Le petit bois magique de St Florent (Exposition installée jusqu'au 4 juillet)

2/ Festival TECIVERDI

La Direction de la Vie Participative rappelle les dates de cet événement organisé par la Ville de Niort. C'est la première édition du festival, l'ensemble des manifestations est gratuit et accessible à tous.

Le programme est consultable sur le site web : www.teciverdi.fr

6/ Dates des prochains Conseils municipaux et de la CAN

Séances du conseil municipal, 18h :

- **Lundi 5 juillet à 18h**
- **Lundi 20 septembre à 18h**
- **Lundi 25 octobre à 18h**
- **Lundi 6 décembre à 18h**

Séances du conseil de la CAN, 17h30 :

- **Lundi 27 septembre, Centre de Rencontre de Noron**
- **Lundi 18 octobre, Centre de Rencontre de Noron**
- **Lundi 22 novembre, Salle des Fêtes de Chauray**
- **Lundi 13 décembre, Centre de Rencontre de Noron**

La séance est levée à 23h30.